
Introduction

Pour une sociologie des décalages

Deux bouleversements majeurs sont advenus au cours des cinquante dernières années, particulièrement dans le monde occidental : la mise en œuvre de nouvelles techniques relatives à la reproduction humaine et l'évolution des places respectives des femmes et des hommes. Ces deux mutations sont intrinsèquement liées car la distinction entre masculin et féminin est totalement imbriquée avec l'investissement spécifique de chaque sexe dans le processus reproductif. C'est donc ce double fil conducteur qui va guider cette étude, en ciblant plus précisément les transformations concernant la fabrication d'enfants dans une situation d'infécondité.

Le chemin parcouru peut s'illustrer avec deux scènes reproductives, la première insémination artificielle humaine connue et une pratique technologique récente.

La première scène a lieu en 1776. Dans le secret le plus total, un drapier anglais pratique, sur les conseils du médecin Hunter, une insémination artificielle avec sperme de conjoint sur sa femme à l'aide d'une seringue chauffée. Le résultat est un succès. L'outil reproductif est ici clairement relié aux corps masculin et féminin des futurs parents. La seringue chauffée intervient de façon ponctuelle dans le processus. La configuration reproductive est centrée sur le couple parental hétérosexuel, l'acteur médical reste clandestin et extérieur à la mise en œuvre.

Bien différente est une scène contemporaine, par exemple de fabrication d'enfant dans un couple lesbien. La procréation peut être due à une fécondation *in vitro*¹ avec don de sperme transnational, don d'ovocytes d'une des deux femmes et grossesse par la deuxième femme².

1. Pour l'ensemble des termes techniques, on pourra se référer au glossaire (voir p. 233).

2. Cette situation est celle de Lola V. et de Rosalie S. On pourra se reporter à l'annexe 1 pour la présentation des personnes citées et de leurs parcours.

L'outil reproductif est ici bien éloigné d'une association binaire du masculin et du féminin. C'est l'assemblage de corporités masculine et féminine avec un outillage sophistiqué externe au corps humain. D'une configuration limitée au couple hétérosexuel parental, on passe à une configuration reproductive impliquant de nombreux acteurs, de deux pays : deux femmes, un homme et des personnels spécialisés en médecine et en biologie.

Comment observer ces transformations ? Parmi les différentes perspectives possibles, mon choix s'est porté sur le repérage des variations des modalités de la reproduction humaine comme activité, ou plus exactement comme travail. Il s'agit donc de porter le regard sur la nature des outils, sur les acteurs impliqués, sur les éventuels rapports de pouvoir entre les acteurs. C'est la fonction reproductive et sa mise en œuvre qui sont au centre et non pas le désir ou l'émotion ressentie.

Ce point de vue s'inspire du renversement d'optique survenu en histoire des sciences à partir des années 1970 (Pestre, 1995) avec la construction sociale des techniques (Bijker *et al.*, 1987). Ce courant, plutôt que de se référer à une catégorie « science » dont l'activité cognitive viserait à résoudre des problèmes, cible son analyse sur la construction réciproque du social et du scientifique³. Dans cette perspective, l'innovation technique est modélisée comme un itinéraire complexe de négociations et d'« alliances » traduisant les intérêts des acteurs. Pour certains auteurs (Callon, 1986 ; Latour, 1989), le réseau de référence ne se limite pas à des individus isolés liés par des relations interpersonnelles, ni même à d'autres acteurs économiques (laboratoires, entreprises, etc.). Il englobe aussi des « agents non humains », des objets, des contraintes, des procédures qui entretiennent une action réciproque avec les humains : « La construction sociale des techniques doit aussi s'entendre au double sens d'un univers technologique

3. Ce courant survient à la suite d'autres approches de l'invention technique qui me paraissent, certes, pertinentes mais moins fructueuses et dont je ferai parfois usage. Je pense notamment aux théories qui s'intéressent au processus de diffusion-adoption d'une innovation (Rogers, Shoemaker, 1974 ; Mendras, Forsé, 1989 ; Degenne Forsé, 1994). L'invention est considérée ici comme stabilisée et se diffusant à travers le système social selon un modèle apparenté à un modèle épidémiologique. Il s'agit, avant tout, d'étudier le phénomène de communication et les réseaux qui lui sont associés. Si cette théorie met en relief la spécificité des expérimentateurs à chaque étape, le réseau des usagers, en revanche, elle ne fournit pas d'outils pour comprendre les modifications des techniques et des corps, ni les moteurs du succès ou de l'échec. Je pense aussi à d'autres approches centrées sur le processus d'appropriation sociale des acteurs (Scardigli, 1992). La dynamique de l'innovation apparaît ici plus clairement car les innovateurs comme les usagers ne sont pas des exécutants passifs mais sont engagés de façon active à remodeler la forme des techniques en fonction de leurs pratiques et de leurs attentes. Néanmoins, les ressorts stratégiques, les effets sur les corps ne sont pas réellement pris en compte dans les travaux s'inscrivant dans ces perspectives.

construit par des acteurs sociaux et de la structuration de ces mêmes acteurs par l'intermédiaire des artefacts techniques auxquels ils ont affaire » (Picon, 1995, p. 533).

Cette posture de recherche m'amène à un triple questionnement pour analyser la dynamique à la fois technologique et sociale dans le champ de la reproduction humaine :

1. Quel est l'outil de la reproduction ? Comment se joue la catégorisation binaire du masculin et du féminin dans l'assemblage des corps ? Quels sont les effets réciproques entre les représentations, les usages sexués des corps et les pratiques techniques mobilisées ?

2. Comment la fonction reproductive est-elle organisée, gérée dans la société ? Quelle est la configuration reproductive ? Quels sont les différents acteurs impliqués ? Comment s'articule-t-elle avec les autres activités humaines, notamment avec le travail productif et la sexualité ?

3. Quelle est la nature des interactions entre les acteurs en termes de pouvoir ? Quelles visibilité, invisibilité, égalité, inégalité peut-on repérer ?

Ce triple questionnement entre en résonance avec ma conception des rapports sociaux de sexe et explicite ainsi le double fil conducteur de cette étude. Je distingue, en effet, trois principes d'analyse de genre⁴ que je développerai au chapitre 2 : la construction sociale de la différence des sexes fondée aujourd'hui principalement sur la distinction des corps ; l'organisation sociale du travail productif, du travail reproductif et de la sexualité ; les dominations et résistances au sein des interactions. J'apporterai donc un éclairage ternaire à la fois sur le système de genre et sur les techniques reproductives pour chaque étape, depuis les premières inséminations artificielles aux débuts de la modernité jusqu'aux arrangements transnationaux de l'époque contemporaine.

Le cœur de ma problématique se présente donc comme un double fil tressé : comment se font les transformations conjointes du corps reproducteur et du système de genre ? Et, plus précisément, comment s'opèrent simultanément les évolutions des techniques relatives au traitement de l'infécondité et celles des rapports sociaux de sexe ?

La trame de ce raisonnement cible une « sociologie des décalages », décalages que j'envisage comme moteurs de transformations sociétales. Ces décalages peuvent prendre des formes très diverses comme je l'explicitierai au fil de l'analyse. J'observe des décalages, des tensions, des contradictions aussi bien entre expériences du corps, entre régimes institutionnels qu'au croisement de rapports sociaux.

4. Je considère comme synonymes les concepts « rapports sociaux de sexe », « système de genre » et « ordre de genre ».

L'articulation entre acteurs et cadres sociaux est au cœur de cette problématique, avec des questions telles que : comment se fabriquent les trajectoires des acteurs ? Comment sont-elles décalées par rapport à l'ordre social ? Comment les décalages s'appuient-ils sur les ressources existantes ? Comment se forge une différenciation interindividuelle de l'éventail des possibles ? Quelles sont les caractéristiques des pionnier.e.s ? Comment ces « inventions » accompagnent-elles et/ou sont-elles accompagnées par des transformations des cadres sociaux ?

Mon propos se situe donc dans un entre-deux avec la volonté d'intégrer dans le regard sociologique à la fois l'acteur et la structure, de saisir comment se nouent les histoires singulières et le mouvement collectif selon le projet d'Elias ([1987] 1991, p. 41) : « Ce qui nous manque – il faut bien s'en rendre compte – c'est un mode de pensée, une vision d'ensemble qui nous permette de comprendre [...] comment la multitude d'individus isolés forme quelque chose qui est quelque chose de plus et quelque chose d'autre que la réunion d'une multitude d'individus isolés, autrement dit comment ils forment une société et pourquoi cette société peut se modifier de telle sorte qu'elle a une histoire, qu'aucun des individus qui la constituent n'a voulue, prévue, ni projetée telle qu'elle se déroule réellement. »

Cette préoccupation rencontre le questionnement de nombreux sociologues et s'en nourrit. Je me retrouve dans ce refus de considérer les individus uniquement comme les agents d'un système. Dit autrement, « il n'y a pas d'adéquation absolue de la subjectivité de l'acteur et de l'objectivité du système » (Dubet, 1994, p. 95). L'enjeu, comme le note Nicky Le Feuvre (2003b, p. 58-59) à propos des rapports sociaux de sexe, est donc de se « frayer un chemin [...] entre une lecture structuraliste [...] et une lecture hyperindividualiste ».

Plusieurs travaux esquissent alors des voies dans l'entre-deux. Simone Novaes-Bateman propose une démarche visant à « faire interagir dans la situation de recherche les deux plans d'analyse, le social et l'individuel » (Novaes-Bateman, 1986, p. 829). L'objectif est de prendre en compte dans l'observation des conduites « une double dimension sociale, l'une institutionnelle, l'autre relationnelle » en faisant se rencontrer, dans le sillage de Marcel Mauss, les deux traditions de Durkheim et Weber (Bateman, 2004b, p. 398). D'une autre façon, Jean-Hugues Déchaux (2010a, p. 722), se réclamant d'une tradition webérienne, « cherche à élaborer un individualisme méthodologique tempéré par la prise en compte des “structures” (se présentant sous la forme d'institutions ou de règles diverses) ».

Voici quelques-uns des outils et concepts que je mobiliserai pour prêter attention aux dynamiques sociales que l'on peut inscrire dans cet entre-deux.

Tout d'abord, observer le changement implique une prise en compte du temps, dans sa pluralité, du temps individuel comme du temps collectif (Pomian, 1984, p. 231). Outre un panorama socio-historique, l'analyse longitudinale de petites populations s'avère un outil précieux à cet égard⁵. En effet, le déroulement des biographies donne accès aux logiques individuelles, l'analyse d'une cohorte permet de saisir certains des effets de structure et la comparaison de cohortes offre un éclairage sur la transformation des contextes sociaux.

Observer le changement signifie aussi prêter attention aux désajustements des acteurs, notamment des acteurs étiquetés comme dominés car, comme le note Nicole-Claude Mathieu (1999, p. 313), « aucun être humain – fût-ce dans les pires conditions d'oppression ou de dégradation imposée – ne peut pas ne pas se penser soi-même. Les dominé.e.s ne font pas que se plier au schéma inconscient d'eux-mêmes et des dominants que leur procure le système ». On cherchera donc à repérer dans le déroulement des trajectoires, à côté des soumissions, les contradictions, les aménagements, les contournements, les refus, les espaces de liberté. Il s'agit de « mettre en évidence les pratiques de résistance trop souvent occultées par les scientifiques du social aux yeux desquels les femmes ont longtemps été invisibles » (Dayan-Herzbron, 2005, p. 138), de « saisir les micro-phénomènes de “résistance au genre” et les déplacements dans “l'ordre de genre autant que les phénomènes de reproduction du genre” » (Le Feuvre, 2003b, p. 102).

Enfin, observer le changement veut dire appréhender comment les cadres sociaux se transforment, « penser le rapport entre cette infinité de petits déplacements et les formes publiques où s'affirme la rupture des rapports de domination » (Rancière, 1993, p. 1013).

Cet outillage permet de prendre en compte ce « quelque chose d'inachevé et d'opaque » dans l'expérience sociale (Dubet, 1994, p. 94) et permet de cibler « cette tension ou cette opacité relative des raisons de faire ou de croire » comme « l'un des ressorts principaux de la dynamique des phénomènes sociaux et de l'enchaînement des boucles micro-macro » (Déchaux, 2010a, p. 743). L'objectif est ainsi de repérer les concordances comme les tensions entre les différents niveaux des cadres sociaux et les interprétations distinctes qu'en font les acteurs, l'éventail des représentations et des possibles n'étant pas indépendant de la position sociale de chacun.

5. C'est ce que constatent aussi, par exemple, des sociologues, spécialistes des inégalités sociales en santé, qui estiment que la notion de trajectoire est sans doute l'élément déterminant dans l'élaboration de ces dernières années pour appréhender les interactions entre conduites individuelles et cadres sociaux (Bartley, Blane et Davey-Smith, 1998, p. 572).

En bref, l'enjeu est d'explorer une « sociologie des décalages » en suivant le double fil conducteur des techniques reproductives et du genre afin d'appréhender comment l'on passe des usages de la modernité aux circuits transnationaux de la société contemporaine. Je dévi-derai ce double fil en démarrant avec les surprises technologiques des usages actuels pour interroger ensuite la fabrication sociologique de ces transformations.

Le chapitre 1 illustre les reconfigurations fondamentales du travail reproductif dans la société globale à partir de quelques situations emblématiques. L'interrogation au chapitre 2 porte sur les décalages fondateurs de la modernité au démarrage de la transition démographique qui ont accompagné les premières inséminations artificielles et les premières brèches dans les contraintes hétéronormées. Le chapitre 3 montre comment les expériences individuelles et collectives des acteurs se décalent avec la biomédicalisation amenant des nouvelles configurations reproductives et du trouble dans le genre au XX^e siècle. Ces décalages sont-ils homogènes dans l'ensemble du corps social ? Le chapitre 4 mettra en évidence qu'il n'en est rien et que la position dans la hiérarchie sociale est déterminante.

Les méthodes⁶ mobilisées sont multiples. Mon étude se fonde sur des approches diversifiées : d'une part, l'analyse longitudinale essentiellement quantitative de dossiers médicaux dans les années 1980-1990, lors de la mise en route des nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation dans les services hospitaliers français ; d'autre part, une analyse qualitative à partir d'entretiens et de questionnaires effectués en 2008-2013. La combinaison de ces différents points de vue s'avère particulièrement féconde car elle permet à la fois de repérer des régularités statistiques, des tendances globales et aussi de saisir les logiques sociales qui se jouent entre acteurs et institutions. C'est ainsi une façon efficace d'appréhender discours et pratiques, cohérences et contradictions et par suite d'initier une sociologie des décalages, moteur d'une dynamique complexe du changement.

6. Pour une explicitation de ces méthodes, on se reportera à l'annexe 2.

La chaîne mondiale du travail reproductif

Cet ouvrage s'ouvre sur l'observation du travail reproductif dans le cadre de la société globale. Plusieurs facteurs ont motivé ce choix, facteurs qui relèvent à la fois de ma trajectoire personnelle et du déplacement des intérêts académiques.

Un premier facteur a trait à mon histoire familiale, ancrée dans le métissage entre Orient et Occident, à une enfance marquée par les guerres coloniales. Cet intérêt pour la circulation, les mobilités entre pays s'est approfondi au fil de mes engagements, me rendant sensible à la dure expérience des femmes immigrées, à leurs silences mais aussi à leurs formes spécifiques de luttes (Collectif, 1977).

Néanmoins, l'élément décisif est l'évolution du regard sociologique sur ces questions. Comme le note Wieviorka (2007, p. 10-15), la notion de « globalisation » a supplanté « l'univers intellectuellement "westphalien" », c'est-à-dire l'État-nation et son prolongement par les relations dites internationales dans le développement des sciences sociales. C'est le concept d'assemblage du national et du global (Sassen, 2008, 2007) qui sera la trame de ce chapitre.

D'une autre façon, la publication récente en France d'une anthologie de textes issus du Black Feminism (Dorlin et al., 2008a) témoigne du renouvellement de l'intérêt pour les problématiques articulant sexe, classe et « race », et les rend plus visibles au sein des études de genre. D'autres points de vue que ceux modelés par la classe moyenne des femmes blanches s'affirment. Ce sont là des points d'appui pour le propos de ce chapitre et, au-delà, pour investir de nouveaux champs de recherche.

C'est l'étonnement devant les bouleversements contemporains de l'assistance médicale à la procréation qui est à l'origine de cette étude. Comme on le verra au fil de ce premier chapitre, l'outil reproductif ne se centre plus aujourd'hui exclusivement sur un appareillage corporel binaire masculin et féminin. De nouvelles configurations reproductives émergent, rendant visible une multiplicité d'acteurs.

Une espèce de trouble surgit alors, donnant le goût d'un « arrièremonde », ou plutôt, d'un « avant-monde », selon l'expression de Michel Serres (1985, p. 27). Simultanément, une sorte d'évidence sociale accompagne l'usage de ces nouvelles technologies reproductives.

Cette double impression motive l'interrogation sociologique (Tain, 2004a). Car cette évidence, comme ce trouble sont des objets sociologiques qui peuvent, qui « doivent » être interrogés par les sciences sociales. D'un côté, la technique médicale paraît offrir une réponse trop simple, presque téléguidée à l'absence d'enfant. Il y a là un enchaînement logique *a priori* indiscutable : infécondité, consultation, corps disponible, offre technique, bienfait de la fécondation *in vitro*. Comme si ce cheminement apparemment de raison recouvrait une rigidité, un durcissement social. Autrement dit, comme le souligne Madeleine Akrich (1987, p. 63), ces « objets techniques peuvent être considérés comme des instruments politiques forts », dans la mesure où ils parviennent à nous faire oublier à la fois le façonnement social dont ils sont le produit et les effets qu'ils induisent. Cette « idéologie du progrès automatique » (Kail, 2000, p. 178) lance ainsi le défi de « discuter l'indiscutable » (Desrosières, 1992, p. 1). Pour échapper à ce que Michel Serres (1992, p. 258) désigne comme « l'éblouissement de l'éthique biomédicale », « un autre phare » paraît nécessaire. D'un autre côté, comme en écho à cette évidence, je ressens une sorte d'ambiguïté, de brouillage. Une telle impression suscite aussi le questionnement car, comme le note Goffmann (1991, p. 435), « une illusion, une tromperie ou une auto-illusion sont à tout prendre et très précisément des faits ».

Les sciences sociales sont alors un outil précieux pour appréhender les transformations et les dynamiques. C'est ainsi que dans ce 1^{er} chapitre je vais repérer les décalages producteurs de ces bouleversements en suivant le double fil conducteur évoqué en introduction. Il s'agira donc d'observer les assemblages corporels liés à la reproduction (première partie), l'organisation transnationale de l'activité reproductrice (deuxième partie) et les inégalités dans la société globale (troisième partie) en synergie avec la dynamique des rapports sociaux de sexe. Simultanément cette exploration des usages contemporains me donnera l'occasion de mettre en évidence l'intérêt de disposer de concepts pour l'analyse des processus, concepts relatifs notamment au corps et au genre que je préciserai au chapitre 2.

Le contexte de l'expérience actuelle des technologies reproductives est celui de la société globale, impliquant une évolution du regard sociologique (Wieviorka, 2007, p. 10-15). L'enjeu devient ainsi de saisir d'autres dynamiques d'évolution que celles circonscrites au contexte français. Il y a une plasticité des cadres sociaux et une intervention des acteurs qui s'opèrent à l'échelle nationale. Mais, simultanément, il y a aussi des contradictions qui se jouent sur la scène de la société dite globale.

La méthode dont je fais usage pour appréhender ces instabilités potentielles des configurations reproductives, moteurs de processus de changements, s'appuie sur la modélisation de la globalisation proposée par Saskia Sassen (2008, 2007). Selon son analyse, l'État-nation et le système global ne sont plus deux entités distinctes. La mondialisation a fait éclater ce schéma binaire et chaque pays invente ses propres assemblages normatifs, résultant de l'agencement d'éléments « nationaux » et « globaux ». Ces assemblages sont producteurs de décalages comme on le verra plus loin.

Par ailleurs, les arrangements transnationaux, impliquant souvent un contrat marchand, rendent la facette « travail » de l'activité reproductive particulièrement présente dans le vécu et l'imaginaire contemporains. Dans cette optique, ce chapitre s'appuie sur des enquêtes empiriques, principalement celles que j'ai menées en France personnellement ou en collaboration et secondairement sur quelques travaux internationaux. De plus, seront mobilisés les apports théoriques de Paola Tabet, d'une part, de Barbara Ehrenreich et Arlie Russel Hochschild (2002), d'autre part.

Dès les années 1980, Paola Tabet ([1985] 1998, p. 127-131) a magistralement esquissé la transformation en cours des « rapports de reproduction », entendus comme rapports sociaux dans un cadre de travail. Elle avait ainsi mis en évidence l'effritement des structures solides ayant contrôlé la reproduction depuis des siècles. Elle notait, par exemple, que la location d'utérus rendait visible le fait que l'appropriation privée des reproductrices n'était plus la condition nécessaire de la reproduction. Cette transaction porte, en effet, sur la capacité de reproduction indépendamment de l'appropriation de la personne. Elle analysait cette évolution comme une « transformation structurelle des rapports de reproduction, comparable à certains égards à la dissolution du lien de servage en Europe » (*ibid.*, p. 129).

Plus récemment, Barbara Ehrenreich et Arlie Russel-Hochschild (2002) ont mis en avant les concepts de « chaîne mondiale de soins », de « femme globale ». Ces auteures ont brillamment montré comment les femmes des couches moyennes et supérieures du monde occidental se déchargent sur les femmes migrantes de la partie du travail domestique qui leur revenait. Cette division du travail entre femmes n'est pas nouvelle, mais prend des formes spécifiques, notamment du fait de la

distance entre les pays d'origine et de destination lors des migrations. Afin d'analyser la recomposition des inégalités dans le cadre de la mondialisation, je vais élargir et adapter ces notions avec le concept de « chaîne mondiale de travail reproductif » (Tain, 2009, 2010).

L'éclatement du corps reproducteur binaire

La scène sociale de la reproduction est devenue une scène transnationale avec la diffusion de l'assistance médicale à la procréation. La mise en œuvre de la fécondation *in vitro* s'est, en effet, largement répandue au niveau mondial durant ces dernières décennies (La Rochebrochard [de], 2003). L'Europe reste le continent qui a, de loin, le plus recours à cette technique. D'autres pays, tels que les États-Unis, le Japon, Israël connaissent également une diffusion très forte des technologies reproductives. Cette expansion touche aussi les pays dits en voie de développement pour lesquels l'Organisation mondiale de la santé a été récemment sollicitée pour des conseils de mise en place et d'utilisation de techniques d'assistance à la reproduction – les ART, *assisted reproductive techniques* (Vayena *et al.*, 2002).

Comment appréhender les reconfigurations du corps reproducteur dans le contexte de cette société globale ? Comment repérer les décalages moteurs de bouleversements ? C'est à partir de l'observation de la diversité des montages sociaux que je vais mettre en évidence une multiplicité de décalages : ambiguïtés des représentations et décalages entre discours et pratiques dans l'expérience française (point 1), décalages entre interprétations d'un même socle religieux au Moyen Orient (point 2), décalages entre pratiques nationales dans le contexte de la société globale (point 3).

Les décalages entre pratiques et réglementations en France

La fragilité du montage social en France s'enracine à la fois dans une superposition d'ambiguïtés du cadrage social et dans un décalage entre pratiques et rhétoriques discursives.

La fabrication de la première loi de bioéthique en 1994 concernant l'assistance médicale à la procréation, dont les principales dispositions ont été reprises en 2004 et 2011¹, est tout à fait symptomatique de la production de ce cadre ambigu à partir d'une combinaison de différentes

1. Loi du 29 juillet 1994 relative à l'assistance médicale à la procréation (art. L.152-2 du code de santé publique [CSP]). Loi n° 2004-800 du 6 août 2004 (art. L.2141 et L.2142 du CSP) et loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 (art. L.1244, L.1418, L.2131 et L.2142 du CSP) relatives à la bioéthique.

dimensions du corps reproducteur et des institutions qui s'y rattachent. Le choix du professeur Jean-François Mattei, député, médecin, catholique pratiquant, pour diriger la rédaction finale de la loi illustre ce processus. J'esquisse ici la construction des paradoxes de cette configuration en me servant des travaux de René Frydman (1997, p. 90-100) et de Dominique Mehl (1999, p. 272-275).

La dimension biomédicale a été fondamentale et le point de vue de l'institution médicale a été omniprésent dans cette élaboration. D'une part, les pratiques hospitalières, centrées sur le couple hétérosexuel, ont anticipé les dispositions de la loi. D'autre part, les biologistes et les médecins spécialistes ont occupé la première place dans les débats, comme l'a montré Dominique Memmi (1989) en analysant la distribution des positions dans les colloques de bioéthique.

La référence à la dimension sacrée du corps et à l'institution ecclésiale a, elle aussi, été décisive dans le cadrage hétéronormé de la législation. C'est, en effet, la notion de sacralité du corps humain qui est mise en avant par le professeur Jean-François Mattei, lorsqu'il se voit confier la responsabilité de la préparation de la loi après le changement de majorité du printemps 1993, et qui guide ses choix de consultation. Il fait notamment appel de façon importante aux communautés religieuses. Cette demande fait écho aux préoccupations de l'Église catholique, notamment en France, qui, comme le rappelle Danièle Hervieu-Léger (2007, p. 243), a trouvé dans les thématiques de la vie privée un terrain privilégié pour le contrôle des corps et des consciences, après sa mise à l'écart de l'arène politique à l'avènement de la modernité.

Les postures de ces deux institutions peuvent apparaître *a priori* contradictoires puisque l'Église catholique proscrit le recours à toutes les techniques de reproduction, qu'il s'agisse de pratiques homologues au sein d'un même couple ou de pratiques hétérologues faisant appel à un tiers. La position de l'Église catholique se fonde, en effet, sur la non-intervention dans l'émergence de la vie humaine considérée comme un don de Dieu (Frydman, 1997, p. 80; Hervieu-Léger, 2007, p. 247). Il est ainsi interdit de dissocier sexualité et reproduction car l'objectif visé est la « perfection de l'acte conjugal », qui ne se réalise que lorsque les finalités relationnelles et procréatives sont réunies. La condamnation aussi bien de la contraception mécanique ou chimique par l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) que de l'assistance médicale à la procréation par l'instruction *Donum Vitae* (1987) relève de cette cohérence doctrinale.